

**COMPTE RENDU DU 1er CONSEIL D'ECOLE**  
**PAUL BERT Année Scolaire 2015/2016**  
**Le 13 novembre 2015**

Enseignants présents : **Mr MAILLOT** (Directeur), **Mme COMPAGNET**, **Mr BROCA**, **Mr MARTINEZ**, **Mme LANLO**, **Mme HATILIP**, **Mme LEGIER**, **Mme MONCERE**, **Mme CARIOU**, **Mme MULLER IGUE**, **Mme ACHERITOGARAY**.  
Représentants mairie : **Evelyne LOMBARD** (Chargée des Affaires Scolaires), **Fabrice HATTRY**.  
Représentante ALAE : **Véronique LAFONT**.  
Représentants des Parents d'Elèves : **ASTRIDGE Nathalie**, **HERNANDEZ Laurence**, **PERROTIN Adeline**, **ARRIET Fabienne**, **NORTES Patricia**, **DECREAU-CHAI Keren**, **ALQUIE Karine**, **LAGNEL Sébastien** et **MOGNO Valérie**.  
Personnes excusées : **Mme MONTAUT**, **Mr MERCIER**, **Mme MALEVERGNE**, **Mme ROCHE**, **Mr CHAZELAS**.

**Ordre du jour :**

- I. Effectifs et projet d'école
- II. Règlement intérieur
- III. Coopérative Scolaire
- IV. Travaux
- V. Questions des parents
- VI. Accès à l'école
- VII. Ecole numérique
- VIII. Divers

**I. Effectifs et projet d'école**

Il y a 239 élèves répartis sur 10 classes dont 1 classe pour la section bilingue.

Le projet de l'école 2015/2018 a pour axes « Le vivre ensemble » et la mise en place du Parcours d'Enseignement Artistique et Culturel.

De plus, l'école travaille en collaboration avec l'OCCE (Office Central de Coopération pour l'Ecole) et Mr Arthur Jullien pour travailler sur le projet « un message clair » afin de comprendre et apprendre à gérer les conflits et rentrer dans un dialogue.

**II. Règlement intérieur**

Il édicte les règles de vie au sein de l'établissement, et doit par conséquent être respecté par tous. Il permet aux parents de comprendre l'engagement qui est le leur lors de l'inscription de leur(s) enfant(s) à l'école.

Mr Maillot nous propose les rajouts au règlement intérieur :

- Si aux sorties de 11h40 et 15h55, aucun adulte n'est présent pour récupérer les enfants, ils seront pris en charge par l'ALAE.

- Toute absence doit être signalée et un justificatif est obligatoire.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Cette année, la charte de la laïcité et la charte d'utilisation du matériel informatique sont jointes au règlement intérieur.

**III. Coopérative scolaire**

Elle est gérée par l'école. Le compte présentait un débit de 597 € à la rentrée.

Les recettes proviennent en majorité des cotisations versées par les parents en septembre. L'an dernier, les photos ont rapporté 1385€. Ces recettes permettent d'organiser des sorties supplémentaires et ou financer des fournitures pour les projets de classe. La mairie donne chaque année 33€ par enfant. La municipalité donne une subvention à hauteur de 100 euros par classe et 12€ par élève pour les transports. Elle offre un goûter de Noël. 200€ pour les abonnements ; 250€ pour les fournitures de bureau ; sont fournis en intégralité les fournitures nécessaires à la pharmacie et pour la malle du PPMS.

Les dépenses sont essentiellement dédiées aux spectacles et aux sorties proposées aux enfants tout au long de l'année. A cela s'ajoutent l'achat de petit matériel pour les classes et l'adhésion à l'assurance scolaire.

*Les parents élus profitent de ce sujet pour remettre aux enseignants un chèque de 1000€, soit 100€ par classe comme les années précédentes. Ils souhaitent rappeler qu'ils redistribuent à une partie de leurs bénéficiaires. En effet, cette donation n'est possible que grâce à l'investissement des parents lors de leurs diverses mobilisations.*

*Cette année, le travail des bénévoles et les bonnes recettes de leurs événements 2014-2015 vont permettre d'offrir à l'école, pour un projet ou une activité de leur choix, un bonus de 500 €.*

**IV. Travaux**

Aménagement de la cour d'école : marquages au sol pour le sport. Boulodrome et billodrome. Mur de pelote basque pour sessions de sport. Plus tard : goudronnage.

**V. Questions des Parents**

**Questions aux enseignants**

### 1- Afin d'apaiser une réelle inquiétude des parents (surtout de CP), pourriez-vous nous indiquer comment vous gérez la sortie des élèves ?

Les enseignants nous indiquent qu'une vigilance accrue est apportée lors la sortie des élèves surtout des CP ; malgré tout, il est rappelé que leur responsabilité s'arrête aux portes de l'école. Les élèves dont les parents seraient en retard seront dirigés vers l'ALAE. Il ne faut pas hésiter à se rapprocher des enseignants afin de leur signaler une vigilance particulière.

### 2- Pourriez-vous nous indiquer quels sont vos projets pédagogiques (sorties, spectacles, voyages....) ?

- Parc de la préhistoire à Tarascon (déjà fait) : Mme Lanlo, Mme Cariou, Mr Broca
- Musée St Raymond à Toulouse (à venir) : Mme Cariou, Mr Broca
- Théâtre, Cinéma, Jorn en Oc, Rencontre avec Mr SUTTO (enseignant occitan à Anne Frank) : Mmes Moncéré et Compagnet.
- Print'ensemble : Mme Moncéré, Mme Lanlo, Mme Cariou ; Mme Légier ET Mme Acheritogaray
- Plate-forme de recyclage à Auch, mise en place d'un composteur : Mme Hatilip ; Mr Chazelas ; Mme Acheritogaray
- Classe transplantée à Arreau (11-15 Avril) : Mme Hatilip ; Mr Chazelas ; Mme Acheritogaray
- Musée paysan de Simorre : Mr Martinez + Mr Chazelas
- Ciné 32 : Mme Légier ; Mme Compagnet , Mme Moncéré
- Librairie SARRANT (projet TATOULU) : Mme Légier ; Mme Acheritogaray
- Partenariat avec le véloscope : classes de CM1 + CM2
- Divers projets/sorties sont encore en cours d'élaboration

### 3- A priori, certaines classes ont 1 créneau de sport et d'autres 2, qu'en est-il ? Et pourquoi ?

Une classe de CM2 a pu bénéficier d'un créneau supplémentaire concernant la piscine. L'opportunité a été saisie. Même si les autres n'en ont pas profité, le savoir nager a été validé.

### 4- Pour les prochaines rentrées, pensez-vous avoir la possibilité de décaler celle des CP ?

L'Équipe est favorable à cette idée mais l'école doit faire une demande préalable auprès de l'inspection académique. Toutefois ce décalage, qui concernerait 56 élèves environ, impliquerait pour les élèves des autres niveaux :

- de prévoir un accueil pour les enfants qui arrivent en bus ;
- de devoir rattraper les heures (quand ?) ;
- d'imposer aux parents, qui ont des enfants dans plusieurs niveaux, une rentrée très étalée et donc une plus grande disponibilité ;

Autres alternatives discutées :

Faire un accueil dans un autre lieu : trop compliqué pour les classes à double niveau.

Accompagnement des parents directement dans la classe : à exclure, car trop de monde.

Solution retenue pour la rentrée 2016 : accueil des CP bien identifié sous le préau.

Si cette solution ne montre pas son efficacité, l'école fera une demande de décalage pour la rentrée 2017.

### 5- Pensez-vous qu'il serait possible de mettre en place un système parrainage entre les CM2 et les CP ?

Les enseignants indiquent que la tentative réalisée l'an dernier s'est révélée trop lourde et proposent un autre projet développé plus haut (MESSAGE CLAIR).

## **Questions à la mairie**

### 1- Où en est-on de l'ouverture d'une 2<sup>ème</sup> route d'accès au groupe scolaire ?

La 1<sup>ère</sup> tranche des travaux de la ZAC de la porterie devrait commencer courant 1<sup>er</sup> trimestre 2016 et la dernière tranche, dernier trimestre 2022. Les travaux de voiries sont prévus courant 2018. Mme Lombard nous indique que les travaux vont commencer par le haut du lotissement (côté route de Toulouse).

Des questions restent en suspens sur le passage des engins et la suite des travaux.

### 2- Comment se fait-il que le parking devant l'école à 10h du matin soit déjà, encore et toujours plein ? Quelles solutions pouvez-vous nous apporter pour résoudre les problèmes de stationnement ?

Selon Mme Lombard le problème est lié aux travaux du parking de la gare. IL n'y a que 94 places pour 610 élèves. La mairie nous fait part de l'impossibilité d'aménager le terrain vague.

Les parents d'élèves évoquent alors plusieurs idées :

- la création d'un "dépose minute" : refusé par la mairie car cela supprimerait le peu de places de parking.
- la mise en place d'un pédibus : non réalisé par les parents intéressés.
- 
- Possibilité de prendre la navette (bus qui va du collège au groupe) : géré par le Conseil Général (partiellement payant et nécessitant d'être déjà inscrit sur un circuit)
- une proposition de transport privé (financé par les parents eux-mêmes) : la mairie ne trouve pas cette solution équitable.
- l'utilisation du terrain en terre derrière école pour les enseignants : la mairie indique que cela poserait problème lorsqu'il pleut.

### 3- Nous avons pu constater que le bus arrivait très régulièrement en retard, comment comptez-vous y remédier ?

Le bus était en retard de 10 min environ avant les vacances de la Toussaint mais il arrive à l'heure depuis la rentrée. Cela reste une source de stress pour les enfants, bien qu'ils ne soient pas réprimandés. Si cela venait à être régulier la seule solution serait de décaler à nouveau les horaires des écoles. Tout étant lié aux problèmes de circulation, il vaut mieux trouver une solution à ce niveau.

### 4- Les travaux de régularisation du chauffage et d'isolation de l'étage prévus cet été ont-ils été réalisés ?

Le chauffagiste a dû rajouter des radiateurs (dans des classes déjà surchauffées) afin d'être en accord avec les normes prévues lors de la construction des bâtiments. Le contentieux ne serait pas encore réglé dans sa totalité. Les travaux de reprise de l'isolation ne peuvent donc pas être réalisés pour le moment.

### 5- L'école étant « censée » être une école numérique, savez-vous quand est ce que le réseau internet sera opérationnel ?

Un prestataire est passé régler ce problème 3 semaines plus tôt mais rien n'a vraiment changé. Mr Hattry indique que la mairie va reprendre contact avec ce prestataire afin de trouver une solution au plus vite.

## Questions à l'ALAE

### 1- Serait-il possible d'améliorer l'organisation du TAP ?

- Informations à diffuser aux parents
- Demande d'accord des parents à chaque session
- Connaissance des activités à l'avance
- Respect du choix des enfants
- Informer les parents des choix de leurs enfants

Les inscriptions au TAP ont lieu chaque 1<sup>ère</sup> semaine après vacances et le planning des activités est affiché à l'entrée de l'ALAE.

Les enfants sont informés lors de la cantine, puis à 16h, des activités possibles avec une attention particulière apportée aux enfants de CP. Les enfants plus grands connaissent mieux le fonctionnement et s'inscrivent par eux même.

Un trombinoscope est en cours d'élaboration afin que les enfants et les parents puissent reconnaître les animateurs.

Pour que les parents soient au courant des activités et des jours choisis par leurs enfants, un mot sera mis dans le cahier de liaison type : "je suis inscrit à xxx".

### 2- Sur le temps ALAE, pourriez-vous nous expliquer comment vous vous assurez que les enfants repartent bien avec les personnes autorisées ?

En début d'année scolaire, les parents renseignent une liste des personnes autorisées à récupérer leurs enfants.

Avant 17h30, tout repose sur Lucie (directrice de l'ALAE Jean de La Fontaine) qui connaît les parents + une signature, mais que personne ne vérifie; et après 17h30, le contrôle est fait par un animateur dédié à ce seul effet comme nous le fait remarquer la mairie.

Un différend entre les parents d'élèves et l'organisation de l'ALAE porte sur la vérification de l'identité des personnes récupérant les enfants. Les parents soulèvent cette difficulté qui pourrait engager la responsabilité en cas de problème.

### 3- Si un incendie se déclarait, êtes-vous capables de nous dire combien et quels enfants sont sous votre responsabilité à l'instant T ? De plus, la sonnerie est-elle audible par tous (tous bâtiments et cour confondus)?

L'ALAE est maintenant intégré dans les exercices. L'exercice incendie a donc fait apparaître de nouvelles faiblesses, qui seront prises en compte :

- Pointage du nombre d'élèves présents :
- difficulté pour les élèves de savoir qui est l'adulte référent sur le temps ALAE ;
- sonnerie non audible par tous

Les équipes ALAE et écoles travaillent pour apporter des solutions rapidement.

### 4- Nous avons constaté que les cartables encombraient les couloirs (matin et soir), comment pensez-vous gérer une éventuelle évacuation d'urgence ?

Le couloir ne fait pas partie du plan d'évacuation.

### 5- Sachant qu'un goûter doit être pris au moins 2h avant le dîner, nous pensons que l'heure actuelle du goûter (17h15) se fait trop tard. Est-il possible de trouver une solution pour le prendre avant le TAP ?

L'ALAE est d'accord pour essayer de faire prendre le goûter aux élèves avant le TAP mais les parents doivent donner un goûter rapide à manger. Essai pendant 1 mois environ puis les parents feront le point avec la directrice de l'ALAE.

### 6- Pour les nouveaux venus, il est difficile d'identifier les animateurs, pourriez-vous mettre en place un système d'identification (badge, tour de cou...) ?

Un trombinoscope est en cours d'élaboration.

Question commune :

## 1- Hormis quelques cas isolés/exceptionnels, les problèmes liés à la violence connus l'année dernière sont-ils en baisse ?

Les enseignants dénombrent 2 incidents sur les 2 dernières semaines. Cela concerne des élèves en difficultés et l'équipe enseignante, qui travaille avec eux, note qu'ils progressent dans leur attitude.  
Pas d'incidents sur le temps ALAE n'est remonté.

### VI. Accès à l'école

Le système d'interphone n'est absolument pas au point.

Entre autres problèmes :

- la durée de dialogue est trop courte
- l'ouverture ne fonctionne pas bien.
- la fréquence des appels est trop importante (le directeur est dérangé jusqu'à 14 fois par jour)
- lorsque Mr Maillot est en classe, il est d'obligé d'envoyer 2 élèves afin de vérifier qui sonne et ouvrir le portail.
- Difficultés pour le contrôle de ceux qui entrent, qui déambulent et sortent de l'école.

Mr Maillot explique qu'il faudrait une assistante administrative ou bien un concierge dédié à cet effet.

La création d'entrées séparées pour chaque école, avec un vrai visiophone permettant de contrôler réellement l'entrée lorsque les directions sont en classe ou dans le bureau ou encore en réunion.

### VII. Ecole numérique

Avec les donations de la FCPE, l'école s'est rééquipée avec 3 ordinateurs portables, 3 rétroprojecteurs pour les classes. Il manque encore 1 projecteur.

De plus, la subvention octroyée aux écoles « numériques » a permis d'acheter : 5 tablettes, 2 systèmes de TNI e-beam et 1 ordinateur.

Le personnel enseignant est en formation.

Une demande de don de matériel informatique a été lancée par la FCPE.

### VIII. Divers

Pour répondre au nombre croissant des enfants mangeant à la cantine et d'améliorer les services, Mme Lombard nous rappelle que la mairie a fait un investissement de 50 000€ HT afin de créer un self.

Les travaux ont été effectués pendant les vacances de la Toussaint et ce, pour le plus grand confort des enfants.

Le conseil d'école se clôture à 20h15.